

COMITÉ DIRECTEUR DU 4 JANVIER 2024

Club aviron de Narbonne à 9 heures

- Présents : Josy Brégal, Max Farenc, Muriel Lebreuil, Jean Pierre Lherm, Antony Perrot, Luc Poncelet, Delphine Sigal, Josiane Velay
- Invités : François Meurillon - Julien Housset - Clément Depoorter
- Absents excusés : Rémi Bousquet - Jean Christophe Cabirol - Bertrand Lacapère - Anthony Legeay - Marie Sabah - Xavier Smith - Laurence Teluob - Grégoire Bireau - Alexandre Delcassé - Catherine Cabanis - Henri Piton
- Absents : Bénédicte Mazières - Jean Charles Olivan
- 8 personnes présentes : quorum atteint

1 - Validation du dernier compte rendu

Non abordé - le compte rendu est présent sur le site internet

2 - Validation du chemin de sélection coupe de France 2024

La coupe de France 2024 est programmée mais le lieu reste à déterminer. Concernant le chemin de sélection, il est proposé de par le timing, d'intégrer la manifestation J16 de mars. Il reste à déterminer le lieu et la programmation. Pour cette année : Il est proposé comme objectif pour les J16 de poursuivre la formation, rechercher la performance sur les J18 et seniors, avec toujours des médailles chez les seniors qui serviront également d'exemple pour les J16.

Une préparation hivernale et un stage en avril intègrent le chemin de sélection du collectif

On peut d'ores et déjà communiquer sur ce chemin de sélection dès validation lors de ce comité directeur. L'objectif coupe de France et tout ce parcours de sélection permet d'animer la saison sportive.

Si la coupe de France n'a pas lieu : il faudra réfléchir en Commission Sportive à un événement de substitution pour garder du sens et qui permette de maintenir la motivation des rameurs.

La réflexion sur cet événement de substitution s'est déjà posée et avait été évoquée lors d'une réunion des présidents de ligue en 2023. La Coupe de France en début de saison est un événement de lancement de dynamique pour les athlètes.

3 - Validation du lieu de la manifestation de mars J14 - 9 et 10 mars

La Commission Sportive propose que cette manifestation soit organisée à Fenouillet
Les raisons : plus facile d'accès, hébergements plus aisés, pas de risque de manque d'eau. Sur Almayrac, la solution Cap Découverte n'est plus envisageable. Il est également acquis que le bassin de Fenouillet ne fait que 1000m - il faut donc faire avec et utiliser au mieux ce qui est disponible (exemple faire 2 parcours de 1000 mètres), imaginer un nouveau programme.

4 - Travail sur la base du projet de développement

Suite au travail de Julien et Clément et sur la base du projet de développement 2024, il est important de revenir sur le document qui rentre dans sa 4^{ème} et dernière année.
Il faut améliorer l'articulation entre les organisateurs de manifestation/CTS/TSR.
Constat de frictions lors d'évènements récents notamment lors de l'Hivernale Agathoise -

Il y a 2 types de manifestations :

- ligue où le programme est/sera imposé sur la base d'un cahier des charges
- clubs où l'organisation reste à la discrétion des clubs organisateurs.

Il faut arriver à trouver le bon format pour que chacun s'y retrouve

La communication est également abordée à de nombreuses reprises dans le document, on parle également de « visibilité »

Le constat à ce jour est : comment fait-on pour aller plus loin ?

Aujourd'hui on a des outils de communication que l'on n'arrive pas à optimiser et à utiliser : par exemple, la plaquette a été faite mais on n'en a rien fait, les films existent mais on ne sait pas s'en servir.

Il faudrait trouver un partenaire/un stagiaire dont la compétence permettrait d'utiliser ces outils - la question se pose alors de l'encadrement d'un stagiaire ou apprenti et quelle feuille de route

Quelques idées pour valoriser nos champions : pourquoi ne pas faire un poster avec nos champions et l'envoyer dans nos clubs

Un autre axe fort : le sportif

Julien va faire évoluer sa carrière, donc moins de temps sur la ligue. Grégoire, son alternance va prendre fin au mois de juillet.

Comment faire ? élections au mois d'octobre mais rien n'empêche d'anticiper

Décision prise de demander à Grégoire de préparer un poster sur les médaillés de la Coupe (9 personnes) sur la base des photos de la coupe de France. Luc se rapproche de Grégoire pour lui en faire la demande

Décision de prise d'offrir aux 4 internationaux et équipages médaillés de la coupe une veste.

Organisation des régates : qui fait quoi ?

Manifestations ligue : elles auront un cahier des charges contenant un avant programme type qui comprendra la facturation – le cahier des charges existe déjà pour l'indoor et l'avant programme 2023 pourra servir de modèle pour les années futures. Ce cahier des charges concernera :

- Tête de rivière
- Régate J14 (match inter CD)
- Championnat J14 (fin avril)
- Beach

La facturation : liste des compétitions qui seront facturées en 2024

Jusqu'à présent la régata de Cazaubon n'est pas payante : décision prise de proposer au club de Cazaubon de facturer 2 €/coulisse

Facturation de la régata match de ligue de mars

Facturation des têtes de rivière

Facturation de l'indoor

Facturation

La discussion se poursuit sur les 2 € et la proposition de Julien de transformer ce prélèvement en intéressement pour l'organisateur qui récolte 1 € des sommes encaissées. Cette proposition est adoptée.

Pas de facturation pour les journées CNJ (hors indoor)

Manifestations de clubs

C'est le club qui rédige son avant programme

Rappel : les consignes :

Pour qu'une manifestation soit au calendrier de la ligue : passage par l'intranet pour les engagements – avant programme validé par le président de la ligue après consultation de la commission des arbitres

Pour les clubs qui souhaitent voir leur régata au calendrier de la ligue : il faut en faire la demande à minima 3 ou 6 mois avant l'organisation. Cette discipline est indispensable pour permettre le bon déroulé de la manifestation. Sans cela l'organisation de ces manifestations pourra être remise en question.

Se pose la question/problématique des arbitres : certains clubs n'ont pas d'arbitres. La promotion de l'arbitrage ne se fait pas en interne des clubs. On rappelle ici qu'un jeune qui rame le matin peut arbitrer l'après-midi.

Prévoir une intervention en Assemblée Générale, surtout que depuis le COVID on observe une perte en disponibilité ;il faut donc prévoir de sensibiliser les clubs.

Commission communication : pour l'Assemblée Générale réfléchir aux besoins en communication externe/interne ou bien à un prestataire ponctuel

Peut-être synthétiser toute la matière qui existe (films, documents sur site fédéral, etc ...), communiquer avant, pendant et après les manifestations

Les autres critères du plan : le nombre de pratiquants est un indicateur, la labélisation est un outil de structuration mais les clubs ne s'en servent pas assez (objectif Clément : maintenir le nombre de clubs labélisés).

Concernant le matériel mer, avant de penser à vendre ce matériel il faut réfléchir au projet ligue. Les clubs ont oublié que la mise à disposition est gratuite : il faut communiquer sur cet avantage : « il y a pour 233 000 € de matériel mis à disposition des clubs gratuitement ».

Concernant la valorisation de l'axe mer, le regroupement prévu ce week-end n'a pu être organisé faute de temps disponible de Julien Housset. Il faudra encore plus gérer les priorités dans l'avenir.

6 - Point financier

Point résultat et rapport 2023 :

Jean Pierre présente le rapport de trésorerie et le compte de résultat préparés en vue de l'Assemblée Générale ainsi que la procédure 2024 mise à jour et le budget 2024.

Le résultat de 2023 est négatif d'environ 13 000 €

Il avait été planifié pour un autofinancement de 8 000 €.

Le budget initial était de 180 000 € environ le réalisé a été de 214 000 €, plus 10 000 € de charge de salaire, apprenti non prévu budget, plus de frais de stages réalisés, charges Pôle PPJ non budgété, plus d'amortissements

Côté recettes, aide apprenti, aide Pôle PPJ, amortissement Subventions

Point budget :

Rappel : le budget est construit en août-septembre depuis trois années afin de pouvoir renseigner la demande de subvention de la Région qui doit être déposé avant le 15 octobre. Le budget est donc révisé afin de le présenter au Comité Directeur pour validation à l'Assemblée Générale

Le nouveau budget présenté ce jour représente une activité de plus de 220 000 € avec un autofinancement de 15 000 €, il faudra donc bien gérer les frais tout au long de l'année 2024

Les mises à jour de la procédure 2024 concernent :

- liste des bateaux à la location mise à jour et forfait précisés
- bateaux de mer : chèque de caution doit être daté et signé et l'attestation d'assurance jointe avant conventionnement
- stages masters-loisirs ajouté
- précision sur régates tarifées en 2024
- section universitaire : envisager une augmentation des tarifs dans les années à venir car cela concerne des frais ligue pour l'encadrement
- précision sur les frais de participation pour la coupe de France : coût de 30 € facturé chaque année (coût total pour la ligue 14 000 €) cela couvrirait par le passé l'achat de la combinaison, mais l'ensemble des frais ont progressé

- recyclage tous les deux ans des arbitres nationaux - 200 €/arbitre couvre les frais

7 - Divers

Le comité directeur du CD 11 a démissionné

Cazaubon : Mme Fabiola Fischer nouvelle présidente, Damien Delattre vice-président.